



Saint-Nazaire, le 15 septembre 2025

Objet : situations inquiétantes et anxiogènes pour nos élèves

À l'attention de :

Mme BEGUIN Katia, Rectrice

M. Gilles NEUVIALE, Directeur Académique

Monsieur MICHEL Cédric et Madame MOULART Séréna, DASEN adjoint.es

Copies à :

M. BERTRAND Nicolas, IEN référent CASNAV,

Mme THOMAS, IEN référent CASNAV 1er degré

Mme VALMALETTE Claudie, IA-IPR CASNAV 44.

Mme HADI Madiha, IEN-IO

Mme SAINT ROCH Céline, IEN- Couëron-Savenay

M. RELIQUET Ivan, IEN - St Brevin

Mme MACHADO Thérèse, IEN- Guérande-Herbignac

Mme MC MULLAN, coordinatrice CASNAV 1er degré

Mme BOURRIC, coordinatrice CASNAV 2nd degré

M. BIZEUL, IEN St Nazaire Ouest

M. PIROUX, IEN St Nazaire Est

Mme SOYER Laura, Coordinatrice de la Cité Éducative

Madame le Rectrice,

Monsieur le DASEN,

Madame et Monsieur les DASEN adjoint.es,

Mesdames et Messieurs IEN, référent.es et coordinateur.trices,

Les enseignant.es du 1er et 2nd degré du territoire nazairien et de l'Estuaire, nous ont alertés au sujet de nombreux élèves dont les situations personnelles et familiales apparaissent extrêmement préoccupantes en cette rentrée 2025.

En effet, une mesure départementale d'expulsion du domicile touche spécifiquement un nombre tous les jours grandissant de familles qui sont installées à Saint-Nazaire et les communes environnantes depuis plusieurs années.

A ce jour, une cinquantaine d'enfants scolarisés est concernée par une mise en demeure pour la famille de quitter leur logement de demandeurs d'asile sans qu'aucune proposition de relogement ne puisse leur être proposée.

Les personnel.les de l'Education ont tissé professionnellement des liens spécifiques avec ces familles tout au long de leur scolarisation en France. Les parents leur font part de leur détresse et leur signalent l'angoisse exprimée par leurs enfants et, de fait, la fragilité de leur disponibilité aux apprentissages scolaires : mal-être psychologique, angoisse de quitter le domicile dans l'incertitude de le retrouver le soir, matériel scolaire incomplet et adresse d'hébergement d'urgence précaire.

Les personnel.les de l'Education se trouvent démuni.es sur ce point dans l'exercice de leurs missions en équipe : comment accueillir la parole des élèves ? Quelle réponse éducative apporter à l'expression de cette détresse dans leurs classes ? Comment rester professionnellement cohérent face à cette précarité qui met à mal l'objectif d'égalité des chances et de réussite pour tous et toutes ?

La totalité des équipes éducatives des écoles, collèges et lycées de Saint-Nazaire, Trignac, Paimboeuf... se trouve confrontée à ces questions au quotidien : écoles Brossolette, Albert Camus, Victor Hugo, Jean Jaurès, Madeleine Rebérioux, Léon Blum, Gambetta, Lamartine ; Collèges Pierre Norange, Jean Moulin, Anita Conti, Albert Vinçon ; Lycées Expérimental, Aristide Briand, Brossaud-Blanco, Boulloche, Chassagne...

Les équipes signalent une rentrée particulièrement difficile de ce point de vue.

Soyez assuré.es, Mesdames, Messieurs, de notre attachement au service public d'Education.

Sophie Le Papillon,
secrétaire de la section locale
FSU de St Nazaire

Agathe Robert,
co-secrétaire
SUD éducation 44

Karine Perraud,
co-secrétaire
CGT Educ'action 44

